

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 09360

Numéro SIREN : 751 198 821

Nom ou dénomination : A KITCHEN - PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2018 sous le numéro de dépôt 11142



20180111422017

DATE DEPOT : 01/02/2018

N° DE DEPOT : 11142

N° GESTION : 2012B09360

N° SIREN : 751198821

DENOMINATION : A KITCHEN - PARIS

ADRESSE : 13 rue Chapon 75003 Paris

MILLESIME : 2017

.

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris

09 FEV. 2018

M42
numéro de dépôt

A KITCHEN-PARIS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500,00 Euros
Siège social : 13 RUE CHAPON
75003 PARIS
R.C.S : PARIS 751 198 821

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 01/12/2017

Le 01/12/2017, à 18 heures,

Les associés de la société A KITCHEN-PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, , sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur NICOLAS HAZOUT, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2017, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

7c
NH

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 83.324,83 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2017 faisant ressortir un bénéfice de 83 324,83 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 45 353,24 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 128 678,07 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 128 678,07 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 48 678,07 Euros
 - A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 80 000,00 Euros
- Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1 600,00 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

- 30/09/2017 : 80.000 euros
- 30/09/2016 : 0 euros
- 30/09/2015 : 0 euros

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

YR
NH

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des rémunérations nettes versées à Monsieur Nicolas HAZOUT, Président, au cours de l'exercice, en approuve le montant, soit :120.569 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Nicolas HAZOUT s'abstenant.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des rémunérations nettes versées à Monsieur Yoann CHEVREUIL, Directeur Général, au cours de l'exercice, en approuve le montant, soit :120.388 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Yoann CHEVREUIL s'abstenant.

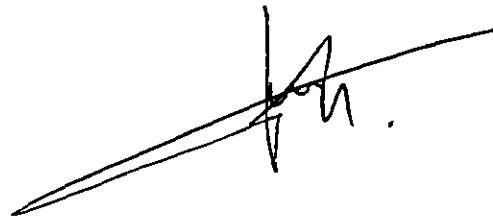
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Monsieur Nicolas HAZOUT



Monsieur Yoann CHEVREUIL



A KITCHEN-PARIS
S.A.S. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 13 RUE CHAPON
75003 PARIS
R.C.S : PARIS 751 198 821

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 30/09/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 532 267,09 Euros contre 553.547,00 Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 416 384,74 Euros pour l'exercice, contre 506 829,01 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 154 574,42 Euros au 30/09/2017 contre 173 573,56 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 13 267,04 Euros au 30/09/2017 contre 23 924,11 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 187 935,03 Euros au 30/09/2017 contre 199 173,11 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 56 881,34 Euros au 30/09/2017 et 106 460,12 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 3 720,44 Euros au 30/09/2017 contre 3 695,86 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -2,79 Euros, contre -2,07 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à -168,00 Euros au 30/09/2017, contre -172,43 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 83 324,83 Euros contre un bénéfice de 3 137,71 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Afin d'améliorer la confiance des tiers envers la société et permettre un meilleur développement de cette dernière, la société a été transformée en SAS en date du 1^{er} janvier 2017

NH

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

RAS

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 17 241,39 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 11 697,36 Euros, soit un montant net de 5 544,03 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 8 531,97 Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 246 334,85 Euros, contre 356 011,83 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 129 228,07 Euros, contre 45 903,24 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 123 977,39 Euros contre 337 489,40 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 532 273,36 Euros au 30/09/2017, contre 512 569,22 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 115 888,62 Euros, contre 5 740,21 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 30/09/2017 fait ressortir un bénéfice de 83 324,83 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 45 353,24 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 128 678,07 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 48 678,07 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 80 000,00, Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1 600,00 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/09/2017	80.000		
30/09/2016	0		
30/09/2015	0		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 13/11/2017

Le Président



A KITCHEN-PARIS

13 RUE CHAPON

75003 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Copie certifiée conforme
- Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	450		450	0,18	450	0,12
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 948	11 697	3 251	1,28	6 239	1,63
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 843		1 843	0,73	1 843	0,48
TOTAL (I)	17 241	11 697	5 544	2,19	8 532	2,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	131 253		131 253	51,84	119 696	31,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 810		2 810	1,11	822	0,21
. Personnel						
. Organismes sociaux	5 551		5 551	2,19		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	712		712	0,28	503	0,13
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	106 009		106 009	41,87	234 991	61,29
Charges constatées d'avance	1 327		1 327	0,52	18 849	4,82
TOTAL (II)	247 661		247 661	97,81	374 861	97,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	264 903	11 697	253 205	100,00	383 393	100,00

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,20	500	0,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	50	0,02	50	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	45 353	17,91	42 216	11,01
Résultat de l'exercice	83 325	32,91	3 138	0,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	129 228	51,04	45 903	11,97
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 491	1,38	3 023	0,79
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			100 000	28,08
. Organismes sociaux	46 075	18,20	104 946	27,37
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 393	12,79	1 228	0,32
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 812	15,33	34 618	9,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 145	1,24	1 174	0,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	61	0,02		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			92 500	24,13
TOTAL(IV)	123 977	48,96	337 489	88,00
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	253 205	100,00	383 393	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	532 267		532 267	100,00	553 547	100,00	-21 280	-3,83	
Chiffres d'Affaires Nets	532 267		532 267	100,00	553 547	100,00	-21 280	-3,83	
Production stockée					-42 180	-7,81	42 180	-100,00	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			6	0,00	1 202	0,22	-1 196	-99,49	
Total des produits d'exploitation (I)			532 273	100,00	512 569	92,60	19 704	3,84	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			154 574	29,04	173 574	31,38	-19 000	-10,94	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 267	2,49	23 924	4,32	-10 657	-44,54	
Salaires et traitements			187 935	35,31	199 173	35,98	-11 238	-5,83	
Charges sociales			56 881	10,69	106 460	19,23	-49 579	-46,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 720	0,70	3 696	0,67	24	0,65	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			6	0,00	2	0,00	4	200,00	
Total des charges d'exploitation (II)			416 385	78,23	506 829	91,56	-90 444	-17,84	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			115 889	21,77	5 740	1,04	110 149	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change			3	0,00	2	0,00	1	50,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3	0,00	2	0,00	1	50,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3	0,00	-2	0,00	-1	-49,99	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			115 886	21,77	5 738	1,04	110 148	N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	168	0,03	172	0,03	-4	-2,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	168	0,03	172	0,03	-4	-2,32
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-168	-0,02	-172	-0,02	4	2,33
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	32 393	6,09	2 428	0,44	29 965	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	532 273	100,00	512 569	92,60	19 704	3,84
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	448 949	84,35	509 432	92,03	-60 483	-11,88
RÉSULTAT NET	83 325	15,65	3 138	0,57	80 187	N/S
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A KITCHEN-PARIS

13 RUE CHAPON

75003 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Copie certifiée conforme - Le Président



Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 253 205,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 83 324,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Les salaires versés ne donnent pas droit au CICE.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 17 241 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	450			450
Immobilisations corporelles	16 195	733	1 979	14 948
Immobilisations financières	1 843			1 843
TOTAL	18 488	733	1 979	17 241

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 11 697 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 956	3 720	1 979	11 697
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 956	3 720	1 979	11 697

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	450	0	450	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	13 454	10 203	3 251	de 3 à 4 ans
Mobilier	1 495	1 495	0	de 3 à 4 ans
TOTAL	15 398	11 697	3 701	

3.2 - Etat des créances = 143 495 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 843		1 843
Actif circulant & charges d'avance	141 652	141 652	
TOTAL	143 495	141 652	1 843

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 90 243 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	90 243
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	90 243

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 327 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	10,00	500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	10,00	500

4.2 - Etat des dettes = 123 977 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 491	3 491		
Dettes fiscales & sociales	120 425	120 425		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	61	61		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	123 977	123 977		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 548 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 211
Dettes fiscales & sociales	337
Autres dettes	
TOTAL	2 548

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 532 267 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	532 267	100,00 %
TOTAL	532 267	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 90 243 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	90 243
Clients factures a etablr(418100)	90 243
TOTAL	90 243

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 327 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	1 327
TOTAL	1 327

8.3 - Charges à payer = 2 548 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 211
Fourn factures non parvenues.(408100)	2 211
Dettes fiscales et sociales :	337
Etat autres charges a payer(448600)	337
TOTAL	2 548

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 18 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	500	500	500	500	500
b) Nombre d'actions émises	50	50	50	50	50
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	532 267	553 547	354 976	202 940	314 084
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	119 438	9 262	4 252	3 151	48 895
c) Impôt sur les bénéfices	32 393	2 428	1 066	361	6 345
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	87 045	6 834	3 186	2 790	42 550
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	83 325	3 138	126	646	41 494
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 741	137	64	56	851
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 667	63	3	13	830
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	63 099	40 500	56 611	15 000	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	181 717	265 133	187 162	98 386	96 038

Observations complémentaires